



Maine et Loire

CTL du 13 octobre 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☐ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Fréquentation dans les MSAP (suite à la question posée par FO),

la Direction locale nous a indiqué que 260 usagers ont été reçus depuis le 2 janvier 2020. 67 % pour la fiscalité, 20 % pour le SPL et 13 % pour des questions diverses dont les amendes.

Du 5 au 9 octobre 2020, 30 personnes se sont déplacés dans les 6 MSAP du département. Les plus fréquentées sont Chemillé en Anjou et Longué-Jumelles.

Mr Boyer, AFIPA chargé du dossier, un brin euphorique, a indiqué que c'était un bon chiffre, « qu'il y voyait une recrudescence ! » Mr Derrac semblait moins convaincu !

FO DGFIP49 lui a démontré que cela faisait en moyenne 5 personnes par MSAP sur une semaine. Une par jour, c'est très très loin des fréquentations des trésoreries fermées par ces mêmes personnes !

FO a rappelé que la qualité du service public est liée étroitement à sa présence au quotidien, **FO** continue d'exiger la non fermeture des trésoreries restantes avec toutes leurs missions et la réouverture des trésoreries supprimées. Le NRP n'est pas du tout une amélioration du réseau de proximité de la DGFIP !

Quant aux buralistes, ils ont reçu 346 personnes en septembre : 157 encaissements pour des amendes, 135 pour des impôts et 54 pour des produits locaux dont 17 pour d'autres départements.

Attribution de la prime COVID19 dans le Maine et Loire (suite aux questions posées par FO et une autre OS),

25 % des agents ont perçu une prime, le Directeur pouvait faire bénéficier 30 % du personnel de la DDFIP de Maine et Loire. 223 agents ont été bénéficiaires, 70 % ont obtenu 330 euros et 30 % 1000 euros.

Catégories	A+	A	B	C	Autre
330 euros	21	12	84	39	0
1000 euros	14	18	25	9	1
223 agents	35	30	109	48	1

FO a rappelé, que les agents n'avaient pas choisi la position dans laquelle ils se sont trouvés, bien au contraire, si cela avait été possible, ils auraient préféré travailler !

Cette prime est un facteur de division voire de démotivation pour les collègues déçus. Les critères d'attribution n'étant pas identiques d'une structure à l'autre, que tel ou tel poste ou service a privilégié le présentiel alors que d'autres ont estimé que les télétravailleurs ont été les plus sollicités.

La Direction locale a précisé que si des agents se sentaient lésés, elle étudierait leur requête.

Pour **FO** une des revendications qui unit tous les agents, c'est la revalorisation de la valeur du point d'indice et le rattrapage lié aux pertes subies depuis des années suite à son gel. Pour autant cette prime décidée par le gouvernement existe et elle constitue pour un nombre limité de collègues un supplément de revenu appréciable.

FORCE OUVRIÈRE exige la nécessité d'un changement de politique salariale passant par une véritable augmentation de la valeur du point d'indice et l'ouverture de véritables négociations sur la refonte des grilles indiciaires.

Ruptures conventionnelles,

la Direction locale nous a indiqué que six demandes avaient été faites à ce jour à la DDFiP49. Un accord, deux rejets de la part de la Direction, trois sont en cours d'instruction. 320 demandes à la DGFIP, 66 % des agents demandeurs ont plus de 59 ans...

Les ponts naturels 2021 retenus sont le vendredi 14 mai et le vendredi 12 novembre.

FO a voté **POUR**, la CFDT abstention et CGT et Solidaires **CONTRE**.

Rappel de la Direction locale : "Il est rappelé que le premier pont naturel voté par les directions doit être financé par l'autorisation d'absence exceptionnelle, les agents devant utiliser pour les ponts naturels suivants, à leur convenance, un jour de congé annuel, un jour d'ARTT, un jour de fractionnement, une récupération d'horaires variables ou encore un jour épargné sur le CET."

InFO nationale : JOURS DE REPORT (CONGÉS)

À cause de la crise sanitaire, les jours de report de l'année 2019 (0,5 à 5 jours) n'ont pas pu être pris par plusieurs agents. Après 4 mois de négociation, FO a obtenu que ces jours de report puissent être mis sur le CET. Une ouverture d'office sera effectuée si des collègues n'avaient pas jusqu'à présent de CET.

Emplois vacants après le mouvement local du 1^{er} septembre 2020.

(Chiffres communiqués le 20 octobre par la direction locale)

Catégorie C		
Commune	Service	Postes vacants
Angers	Direction dont Centre de Contact	4
	SIP Angers Est	1
	SIE Angers Est	1
	SPFE	1
Beaupréau en Mauges	Trésorerie	1
Cholet	SIP	4
Saumur	SIP	2
Segré en Anjou bleu	SIP	1
Département	Équipe de renfort	2
	Total	17
Catégorie B		
Commune	Service	Postes vacants
Angers	Direction dont Centre de Contact	3
	TPM Angers municipale	1
	TP CHU	2
Cholet	PCRP antenne Cholet	1
	SIP	1
	SGC	1
Segré en Anjou bleu	SIP	3
	Total	12
Catégorie A		
Commune	Service	Poste vacant
Angers	Huissiers	1
	Total	1